Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Paris, le 07/11/2017

Communiqué de presse

Lancement de la consultation publique sur la stratégie nationale de santé

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, lance officiellement la consultation publique en ligne sur la stratégie nationale de santé. Cette stratégie constituera le cadre de la politique menée par le Gouvernement en matière de santé pour les cinq prochaines années.

Jusqu'au 25 novembre inclus, les Français pourront s'exprimer sur le projet de stratégie nationale de santé sur un espace dédié hébergé sur le site du ministère : www.strategie.sante.gouv.fr

Les internautes auront accès à ce document issu d'une phase de concertation menée depuis le mois de septembre avec les autres ministères et avec les représentants du secteur de la santé, des élus et des usagers. Ils seront appelés à réagir sur les quatre thèmes prioritaires identifiés par le Gouvernement (promotion de la santé et prévention, lutte contre les inégalités sociales et territoriales, qualité et pertinence des soins, innovation et place des citoyens dans la gouvernance du système de santé) ainsi que sur les volets spécifiques relatifs à la santé de l'enfant, de l'adolescent et du jeune, à la Corse et aux collectivités d'Outre-mer. Un questionnaire leur permettra également de transmettre leurs propositions.

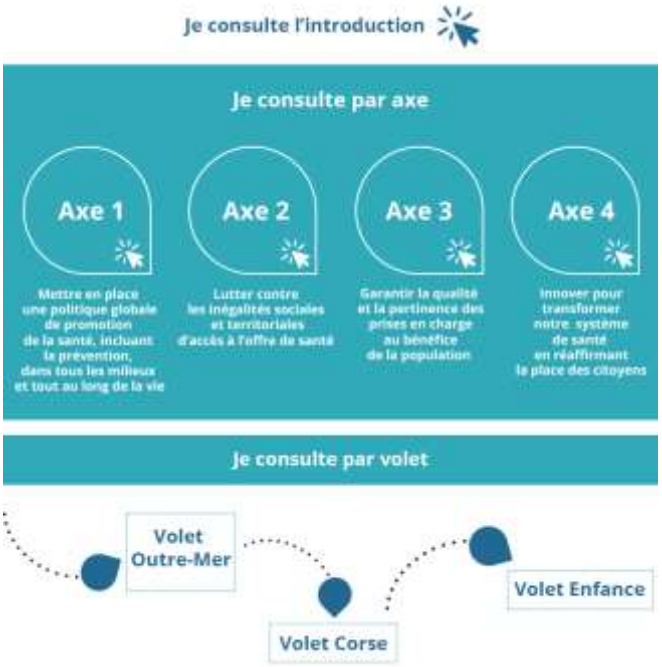

Les réponses collectées permettront d'enrichir le projet de stratégie nationale de santé avant son adoption en Comité Interministériel de la Santé au mois de décembre. Un décret officialisera la stratégie nationale de santé avant la fin de l'année 2017. Dès le premier semestre 2018, la stratégie nationale de santé sera mise en œuvre par des plans et programmes nationaux, mais également dans les territoires, notamment dans le cadre des projets régionaux de santé définis par les agences régionales de santé. L'ensemble des priorités de la stratégie trouveront ainsi une application concrète et adaptée aux spécificités de chaque territoire.

Contact presse : Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60